

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/3eb31f84-6178-46b3-b6b2-94d175c92501>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/3eb31f84-6178-46b3-b6b2-94d175c92501> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Makedon Sudborough Calliope](#)

Date de soutenance : 06-12-2021

Directeur(s) de thèse : [Titi Catharine](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit international des investissements

Classification : Droit

Mots-clés libres : Centre international pour le règlement des différends relatif aux investissements (CIRDI), Règlement des différends entre investisseurs et Etat, Médiation, Crise, Dette, Défaut de paiement, Litige, Exécution, Marché financier, Recouvrement économique

Mots-clés :

- Dettes publiques
- Investissements étrangers -- Droit international
- Gestion des crises
- Arbitrage (droit)
- Médiation
- Créances -- Recouvrement -- Droit

Résumé : En réponse aux limites du règlement des différends liés à la dette publique et au corpus juridique international sous-développé qui en résulte sur les défauts souverains, les créanciers ont déposé un nombre croissant d'arbitrages entre investisseurs et États pour recouvrer les dettes impayées, suscitant une pluie de critiques et d'inquiétudes. Cette thèse de doctorat présente une voie encore inexplorée de résolution des créances souveraines : la médiation. L'auteur explique en quoi la médiation diffère en tant que processus du litige judiciaire et de l'arbitrage privé, produisant des résultats très distincts. Elle explorera ensuite comment la médiation peut être appliquée pour résoudre les différends liés à la dette souveraine en particulier. Plus précisément, la thèse portera sur la manière dont la médiation pourrait être introduite dans le processus de règlement des différends en cas de défaut souverain, soit en tant qu'accord préenregistré de médiation dans les instruments financiers pertinents ou les accords d'investissement internationaux, soit en tant qu'accord ultérieur direct entre créanciers et souverains. Il examinera ensuite le potentiel de la médiation à produire des accords volontaires entre les créanciers et les souverains sur le remboursement des dettes d'une manière efficace en termes de coûts et de temps qui pourraient soutenir la reprise économique et la poursuite des investissements

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires



Entrepôt d'origine : [star](#)

Identifiant : 2021PA020051

Type de ressource : Thèse

